

Introduction – L’effervescence étudiante en philosophie féministe

MARIE-ANNE CASSELOT, *étudiante au doctorat à
l’Université Laval et coorganisatrice du Symposium
de philosophie féministe*

L’organisation du *Symposium de philosophie féministe*, la première édition ayant eu lieu à l’Université Laval les 31 janvier et 1^{er} février 2019, est partie d’un constat unanime : il manquait un espace académique officiel pour faire l’état de la recherche en philosophie féministe au Québec. Bien que l’on voie émerger l’intérêt pour la philosophie féministe ces dernières années – à travers la mise sur pied de cours universitaires sur le sujet, la multiplication d’activités féministes en philosophie ou encore la publication de numéros consacrés à la pensée féministe par des revues scientifiques¹ –, un tel rassemblement scientifique pour les chercheur·e·s de tous les cycles n’existait pas avant le *Symposium*. Le *Symposium de philosophie féministe* constitue ainsi un événement marquant pour les personnes travaillant dans ce domaine, car l’essor de cette discipline philosophique a pris du temps à se concrétiser.

Quelques éléments contextuels peuvent expliquer la reconnaissance tardive de la philosophie féministe au sein des milieux philosophiques québécois. Au Québec, la réalité de la philosophie féministe comme champ disciplinaire est à la croisée des communautés philosophiques anglo-saxonnes et francophones. Or, les avancées des communautés anglophones et francophones se sont effectuées relativement en parallèle, notamment à cause de la portée politique de l’enjeu linguistique dans les années 1980-1990. De plus, la philosophie féministe, de par son interdisciplinarité, dépasse la traditionnelle dichotomie entre la philosophie analytique et la philosophie continentale. Étant à mi-chemin entre des traditions

linguistiques et professionnelles, la philosophie féministe s'est donc taillé une place ambiguë dans les cercles philosophiques. La reconnaissance tardive de cette philosophie peut également s'expliquer par le fait qu'elle a été discréditée à cause de sa portée militante, comme si son association avec les mouvements féministes nuisait à la qualité de ses productions philosophiques. Les féministes œuvrant spécifiquement en philosophie féministe ont donc dû exiger la reconnaissance et la légitimité de la philosophie féministe comme un champ de recherche philosophique à part entière.

Le récent dossier de la revue *Philosophiques* consacré à la philosophie féministe, « Les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophone », fait état des difficultés rencontrées par la philosophie féministe, difficultés reposant sur l'originalité de cette branche de la philosophie. Charlotte Sabourin et Marguerite Deslauriers y affirment que « la philosophie féministe est par essence politique » parce que l'une de ses prémisses fondatrices est que « les idées ne peuvent être comprises indépendamment des conditions sociologiques et politiques qui les ont fait germer² ». Cette perspective originale de la philosophie féministe confronte donc le présupposé que la philosophie serait universelle, objective et dénuée de biais sociaux et culturels. C'est dans cet ordre d'idées que Diane Lamoureux et Naïma Hamrouni, dans l'introduction du dossier « Philosopher en féministes » de la revue *Recherches féministes*, mentionnent que l'« [u]n des principaux irritants pour les féministes qui travaillent dans le champ philosophique est la prétention de cette discipline de parler d'un point de vue « universel » et de parvenir à des Vérités désincarnées³ ». Effectivement, la philosophie féministe renverse ce parti pris universalisant pour démontrer comment toute pensée s'effectue en *relation* avec une histoire, avec des prédécesseur·e·s, et ce, dans un contexte social et culturel bien précis. Qui plus est, la philosophie féministe a une visée transformatrice, ne serait-ce qu'à cause de sa méthodologie critique ou bien encore dans son élaboration d'un contenu philosophique novateur.

Si la philosophie féministe a réussi se tailler une place au sein des milieux académiques québécois, c'est notamment grâce à la volonté étudiante de créer des espaces propices aux enjeux

féministes et philosophiques. Les initiatives telles que *Fillosophie*, à l'Université du Québec à Montréal, ou encore le groupe étudiant de la *SOFÉPUM* à l'Université de Montréal attestent de l'effervescence des initiatives étudiantes féministes en philosophie. Par exemple, la mission de *Fillosophie* est intrinsèquement féministe, puisqu'elle vise à promouvoir le travail des femmes philosophes dans toutes les disciplines philosophiques. La *SOFÉPUM*, quant à elle, organise régulièrement des cycles de conférences cherchant à vulgariser et faire connaître la pensée de plusieurs philosophes méconnues. Le *Symposium de philosophie féministe* n'a pas fait exception : il est né de l'initiative de trois étudiantes graduées, Marie-Anne Casselot, Cécile Gagnon et Jade Néron, afin de pallier à un manque au sein du milieu philosophique québécois en donnant l'opportunité aux étudiant·e·s de présenter et discuter de leur recherche. Au tour de la revue *Phares*, revue philosophique étudiante de l'Université Laval, de se joindre à cet essor de la philosophie féministe québécoise en offrant la possibilité à quatre conférencier·ère·s, dont les communications ont été retenues par un processus de sélection par les pairs, de faire paraître le fruit de leur recherche. Les quatre articles de ce dossier spécial sur la philosophie féministe sont des versions *remaniées* des présentations qui ont eu lieu lors du *Symposium de philosophie féministe*.

Mylène Legault et Pierre Poirier, dans leur article « Une épistémologie féministe pour les mouvements cognitif et sociopolitique de la neurodiversité », proposent que les valeurs pragmatiques de Helen Longino, dans son épistémologie sociale et féministe, permettent l'établissement d'une méthode de recherche adaptée à la réalité de la neurodiversité.

Anne-Marie Julien-Gagné, dans son article intitulé « *L'objectivité en épistémologie féministe des sciences : l'apport d'Helen Longino* », sollicite également la pensée de Helen Longino. Tentant de penser ensemble l'objectivité et l'influence de certaines valeurs, l'auteure soutient que sa conception sociale et procédurale de l'objectivité, malgré les critiques qui lui ont été adressées, intègre adéquatement les valeurs féministes dans les recherches scientifiques.

Dans « Pour une justice du care », Cécile Gagnon propose un modèle relationnel et contextualiste de la justice à partir de l'éthique

du *care* de Joan C. Tronto. Ce modèle de justice permet de comprendre comment les inégalités propres à la division sexuelle du travail dans la sphère domestique constituent une *injustice structurelle*. À l'aide de quatre paramètres (le pouvoir, les privilèges, l'intérêt et l'habileté collective), Gagnon appelle à repenser la responsabilité individuelle envers les tâches domestiques pour qu'existe une réelle justice du *care*.

Finalement, Christophe Point effectue une lecture originale de la théorie de l'éducation de John Dewey à l'aune des théories des savoirs situés et de l'intersectionnalité, telles qu'elles ont été développées par plusieurs théoriciennes et philosophes féministes. Dans « Classe, race et genre : est-il utile de lire John Dewey aujourd'hui pour lutter contre ces dominations? », Point soutient qu'il est possible de développer un pragmatisme critique grâce aux outils théoriques puisés dans la philosophie de l'éducation de Dewey en conjonction avec les différentes théories actuelles de l'intersectionnalité.

-
1. « Les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophones » dans *Philosophiques*, vol. 44, n° 2 (Automne 2017) et « Philosopher en féministes » dans *Recherches féministes*, vol. 31, n° 2, 2018.
 2. Charlotte Sabourin et Marguerite Deslauriers, « Introduction » dans *Philosophiques*, vol. 44, n° 2 (Automne 2017), p.189
 3. Naïma Hamrouni et Diane Lamoureux, « Introduction, Philosopher en féministes » dans *Recherches féministes*, vol. 31, n° 2, 2018, p. 2.